

■ **Bongrain SA**, à Cressier (FR), l'importation, l'achat, la vente de tous produits laitiers et alimentaires, etc. (FOSC du 27.05.1999, p. 3519). La procuration collective à deux de Arm-Côme Nathalie est radiée. Arm Fred, n'est plus directeur, mais reste administrateur, avec signature collective à deux. Tinguely Francis, inscrit, est nommé directeur, avec signature collective à deux. Procuration collective à deux est conférée à Lefebvre-Clement Christine, de France, à Wallenried.

Journal no 2378 du 04.06.2003
(01028476 / CH-217.0.530.276-1)